**FILON PAUL-GIROUX**

**Définition :** Ce prix est attribué à une personnalité qui a démontré, depuis de nombreuses années, de la ténacité, de l’audace, du courage et une grande vision dans sa ou ses réalisations. Le récipiendaire du Filon Paul-Giroux a fait preuve d’engagement soutenu et exceptionnel dans son secteur d’activité, que ce soit dans le domaine économique, social, culturel, humanitaire ou sportif. Les élus municipaux, provinciaux et fédéraux ne sont toutefois pas éligibles dans cette catégorie.

*Certaines informations du cahier de candidature pourront être utilisées afin de présenter la personne lauréate dans le cadre du Gala de l’Entreprise.*

1. ***Identification de la personne candidate***

Nom

Adresse

Téléphone Télécopieur Courriel

***Expliquez pourquoi la personne candidate mérite de recevoir le Filon Paul-Giroux.***

***(Critères évalués :***

* Contribution au développement économique, social, culturel, humanitaire, sportif, etc.;
* Importance et caractère exceptionnel des réalisations et/ou de l’implication;
* Leadership, engagement, dynamisme ;
* Audace, ténacité, vision.

(Maximum 2 pages)